

CENTRE ART DU MOUVEMENT

7 RUE BEAUCHENE - BERCK

TEL : 03.21.84.26.22 - FAX : 03 21 09 73 96

www.danseaberck.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- **Article 1er** : il est important de **suivre les cours régulièrement** pour vous et pour le groupe dont vous faites partie. Si vous êtes engagés dans les spectacles, vous devez assister à toutes les répétitions.

- **Article 2** : vous êtes priés de **prévenir à l'avance** quand vous ne venez pas en cours.

- **Article 3** : une **tenue** et une **coiffure correctes** sont exigées **pour assister aux cours**.

- **Article 4** : les élèves du Centre Art du Mouvement sont priés d'**attendre leurs parents dans le vestiaire**.

- **Article 5** : il est obligatoire de **fournir** chaque année un **certificat médical** d'aptitude à la pratique de la danse.

- **Article 6** : pour le confort de chacun, il est **interdit de stationner dans l'impasse ou sur les trottoirs, même pour une courte durée**. Un parking mis à notre disposition par la Mairie de Berck vous attend à 50 m.

- **Article 7** : le règlement des cours se fait **au forfait et à la période scolaire** (5 périodes) règlement en début de période en 1 ou 2 chèques ou règlement de l'année en 10 chèques lors de l'inscription). Les tarifs appliqués sont affichés au secrétariat de l'école.

- **Article 8** : **en vous inscrivant au Centre Art du Mouvement, vous vous engagez au sein d'un groupe. Si vous acceptez de participer aux manifestations proposées, vous êtes tenus d'assister à toutes les répétitions ou réunions nécessaires à leur réalisation (sauf cas de force majeure). Un planning vous est communiqué à l'avance. Si vous ne souhaitez pas y participer, vous devez le faire savoir à la direction dès l'annonce des dates.**

S.E.L.A.R.L. CENTRE ART DU MOUVEMENT (R.C.S. BOULOGNE-SUR-MER 480 875 368)

Vous venez de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant au Centre Art du Mouvement. Nous vous en remercions et vous souhaitons la bienvenue !

L'inscription comprend :

- **17 euros d'adhésion au Centre Art du Mouvement** pour suivre les cours pendant une année scolaire.

Le Centre Art du Mouvement est une Société d'Exercice Libéral à Revenu Limité (S.E.L.A.R.L.) inscrite au registre de la Chambre du Commerce de Boulogne-sur-mer depuis le 11/02/05. La gérance est assurée par Anne-Claire GARNIER et Déborah SONNEVILLE associées.

Elles vous proposent des cours de danse classique, jazz, claquettes, barre à terre, théâtre, etc... à différents niveaux en fonction de l'âge et des capacités des élèves.

- **15 euros de cotisation à Opale Danse**, association loi 1901 à but non lucratif qui travaille en parallèle avec le Centre Art du Mouvement pour l'organisation des spectacles, stages, sorties, portes ouvertes, concours, etc... Opale Danse dont le but est de promouvoir la culture chorégraphique à Berck et sa région, affilié ses membres à la Fédération Française de Danse.

Cette année 2008-2009 verra les énergies de ces deux structures mobilisées pour la préparation du WEEK-END DE LA DANSE" qui aura lieu en mai ou juin 2009 (date à définir) à la salle Fiolet de Berck et de la soirée de l'Atelier-Théâtre qui aura lieu au Familia de Berck en juin 2009. De nombreuses manifestations culturelles locales et régionales s'inscriront également au calendrier.

**VOUS ÊTES PRIÉS DE PRENDRE CONNAISSANCE DE CE RÈGLEMENT ET DE LE RESPECTER.
BONNE ANNÉE !**